

# Lectures

Les comptes rendus

/

2013

---

## Arlette Gautier, *Genre et biopolitiques. L'enjeu de la liberté*

MONA CLARO

<https://doi.org/10.4000/lectures.11819>



Arlette Gautier, *Genre et biopolitiques. L'enjeu de la liberté*, Paris, L'Harmattan, 2012, 262 p., ISBN : 978-2-296-96529-4.

Vous pouvez commander cet ouvrage sur le site de notre partenaire Decitre

---

### Texte intégral

- 1 Cet ouvrage de la sociologue Arlette Gautier porte sur « les politiques de la procréation ». À partir des analyses d'anthropologues féministes comme Colette Guillaumin, Paola Tabet ou Françoise Héritier, l'auteure s'intéresse à la fécondité en tant qu'enjeu crucial pour l'émancipation des femmes. La contraception, nécessaire mais pas suffisante, serait « le levier [leur] permettant de soulever le poids de la domination masculine [car] elle agit au point même où s'est fondée et cristallisée cette domination<sup>1</sup> ». Pour autant, dans une perspective intersectionnelle – visant à prendre en compte non seulement la dimension du genre, mais également celles de la classe et de la race –, évaluer l'accès des femmes aux moyens de régulation des naissances ne suffit pas. En effet, dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, cette question s'est posée tout à fait différemment pour les femmes blanches soumises à des politiques natalistes, et pour les femmes pauvres et « racialisées » dont la fécondité était vue au contraire comme menaçante. L'auteure se fait donc l'avocate du concept de « droits



reproductifs », qui a été défini dans le Programme d'Action du Caire (1994) à la fois comme un droit à la « santé reproductive et sexuelle » au sens large, et comme un « droit de prendre les décisions reproductives, en étant libre de toute discrimination, violence ou coercition »<sup>2</sup>.

- 2 Il s'agit pour elle de « mettre “l'intelligence démographique” [“l'imbrication étroite qui unit théories et politiques démographiques”, telle que définie par Paul-André Rosental] au service des individu.e.s et non des États ». (p. 22). C'est un engagement qu'elle assume tout en dénonçant la fausse neutralité d'une science démographique qui a eu dès son origine partie prenante avec des politiques visant à augmenter ou à réduire la natalité, souvent de façon coercitive : « une autre démographie est possible qui ne prenne pas pour acquis que le corps des femmes soit instrumentalisé au nom de l'intérêt général ». (p. 23).
- 3 L'ouvrage se présente comme un recueil d'articles déjà publiés mais actualisés, et d'articles originaux, qui s'appuient sur des sources diversifiées : des monographies, un vaste ensemble de données quantitatives (données de l'ONU, enquêtes démographiques et de santé...), ainsi que sur deux enquêtes de terrain réalisées dans l'état mexicain du Yucatán.
- 4 Dans une première partie, Arlette Gautier s'interroge sur la transition qui s'est opérée dans le dernier quart du XXe siècle, du paradigme néo-malthusien de la « planification familiale » à celui, censé intégrer les revendications féministes, de « santé de la reproduction » : les États ont-ils effectivement cessé de faire primer les objectifs démographiques sur le bien-être et l'autonomie des femmes ? Dans un premier chapitre centré sur une enquête menée au Yucatán en 1986-1987, l'auteure montre les limites d'une politique de santé publique, qui malgré son objectif proclamé d'émancipation des femmes, s'est finalement « réduite à une lutte pour la réduction de la fécondité ». Néanmoins on ne saurait voir les femmes uniquement comme les « cibles » de cette politique : elles en sont aussi « utilisatrices », et le programme a tout de même « créé un espace de négociation pour les femmes entre le médecin, le curé et le mari » (p. 49). Un deuxième chapitre retrace l'historique des contestations du néo-malthusianisme, notamment féministes et issues des pays en développement, jusqu'à l'apparente victoire de la convention du Caire, qui « représente une retranscription précise du beau slogan “notre corps nous appartient” ». Mais les mises en œuvre sont variables selon les contextes nationaux, et « dans bien des pays, la privatisation de la santé s'est traduite par une baisse de la couverture sanitaire et par la dégradation des services existants ». La révolution est peut-être restée « sémantique », et il faut craindre une « instrumentalisation du féminisme » (pp. 70-71). Le chapitre trois se penche donc plus précisément sur « les obstacles à la mise en application du programme du Caire ». Aux mobilisations des années 1990 a succédé un « *backlash* » conservateur. Dans ce contexte, « la transformation des services de planification familiale en service de santé reproductive » intégrant tous ses aspects (contrôle des naissances, protection maternelle et infantile, maladies sexuellement transmissibles et VIH-SIDA...) a progressé de façon inégale et limitée. Puis, dans un quatrième chapitre, l'auteure tente d'évaluer l'impact des politiques de planification familiales sur le développement : s'il est « peu manifeste » en ce qui concerne le développement économique, il est plus perceptible sur les plans humain et social ; ces politiques ont tout de même permis, dans une certaine mesure, « [d'améliorer] la santé des femmes » et ont joué « un rôle appréciable dans la lutte contre les inégalités sociales et la pauvreté ». Enfin, le cinquième chapitre propose des pistes pour « améliorer les objectifs du millénaire pour le développement » (2000). Arlette Gautier procède notamment à un examen critique des objectifs relatifs à la procréation et des indicateurs fixés pour évaluer leur réalisation. Elle dénonce par exemple de façon convaincante les abus liés à la notion de « besoins non satisfaits en planification familiale », qui plaque un schéma de pensée tout prêt sur des vécus procédant d'autres rationalités.



La deuxième partie de l'ouvrage vise à explorer la pertinence d'autres concepts que celui de « fécondité » pour penser et mesurer la reproduction. En effet, comme cela est développé dans le chapitre six, « le concept de fécondité naturalise la procréation, en

l'extrayant des relations sociales dans lesquelles elle s'exerce » ; « la mesure de la fécondité a longtemps servi à instrumentaliser les femmes » et elle nous dit finalement peu de leurs expériences concrètes ; « un même indicateur de fécondité peut masquer des variations dans les conditions d'exercice de cette fonction sociale » (pp. 130-138). La « mesure de la reproduction » devrait donc inclure plus largement : le « temps de mobilisation du corps féminin » (gestation et allaitement), le « niveau "utile" de procréation, compte tenu de la mortalité des enfants », le « coût en santé pour les femmes de cette fonction sociale » (mortalité maternelle...). Puis, le chapitre sept est consacré à l'émergence, entre la fin des années 1970 et le début des années 1990, de la notion de « droits reproductifs », qui correspond à la synthèse de « différentes préoccupations » et à une « alliance [...] entre les féministes et le lobby "Population" » (p. 145). Suivant la typologie de Thomas H. Marshall, les « droits reproductifs » peuvent être vus comme une « quatrième génération de droits » – après les « droits civils » du XVIII<sup>e</sup> siècle, les « droits politiques » du XIX<sup>e</sup>, et les « droits sociaux » du XX<sup>e</sup> – et à la fois comme la reprise de toutes ces logiques antérieures. Dans le chapitre huit, nous retournons au Yucatán, où l'auteure a effectué un second terrain en 2004. La notion de droits reproductifs y a progressé mais surtout dans une définition étroite, en ce qui concerne la planification familiale, et non l'ensemble de la santé reproductive. De façon significative, sous couvert « d'impliquer le conjoint », un tiers des médecins hommes et des infirmières demandent l'autorisation du mari pour fournir à une femme une contraception, alors même que c'est contraire au droit mexicain. Puis, le chapitre neuf propose, pour mieux comprendre les conditions dans lesquelles les femmes font face aux enjeux de la reproduction, d'élargir le propos à l'intégration d'une perspective genrée dans les indicateurs de bien-être. On dispose aujourd'hui d'indicateurs dits « sexo-spécifiques » de plus en plus complets, mais ils doivent être encore améliorés. Finalement, le dernier chapitre dresse une typologie des différents « régimes de procréation » à l'œuvre à travers le monde, en s'inspirant des notions de « régimes démographiques » et de « régimes de genre ». Il s'agit de « sexage », concept forgé par C. Guillaumin à partir de celui de « servage » – c'est « l'appropriation des capacités reproductives féminines ». On pourrait distinguer un régime de « sexage non médicalisé », dans lesquels l'État et le conjoint exercent une double souveraineté sur la femme, sans biopolitique (concernant 73 pays), un régime de « sexage médicalisé » avec cette même double souveraineté et une biopolitique répressive (36 pays), un régime de « sexage public » où le pouvoir de l'État sur les femmes prédomine (47 pays), et enfin un régime d'« égaliberté », avec égalité conjugale et liberté procréatrice (34 pays). Gautier conclut à une « forte relation entre niveaux de procréation [niveaux de fécondité] et relations de procréation », puisque les deux premiers types de « sexage » correspondent à des niveaux de plus de trois enfants par femme, tandis que le dernier régime, le plus « libre », correspond au contraire aux niveaux les plus bas, soit moins de deux enfants par femme.

- 6 Finalement, l'ouvrage rend bien compte des dimensions nationales et transnationales des politiques publiques touchant au domaine de la procréation, ainsi que des débats correspondants. Il fait un usage très appréciable des travaux des démographes et anthropologues féministes sur ce sujet. En revanche, contrairement à ce que laissait présager son titre, il ne développe pas réellement une critique des politiques qui visent « la préservation et le renforcement de la vie ». En décentrant son regard des sociétés occidentales où ces « biopolitiques » sont les plus développées, l'auteure utilise ce concept de façon essentiellement descriptive, en tant que l'un des critères d'une typologie des « régimes de reproduction ». Dans cet ouvrage au cadre théorique en définitive plus matérialiste que foucauldien, le concept le plus central serait plutôt celui de « travail reproductif ». Pour Gautier, « les biopolitiques [...] favorisent à terme un sous-régime de procréation plus égalitaire ». (p. 224).



- 1 Héritier Françoise, *Masculin-Féminin II. Dissoudre la hiérarchie*, Paris, Éditions Odile Jacob, 2002.
- 2 United Nations, Population Division, Secrétariat, *World Population Monitoring Report, 1996. Selected Aspects of Reproductive Rights and Reproductive Health*, New-York, 1998.

---

## ***Pour citer cet article***

### *Référence électronique*

Mona Claro, « Arlette Gautier, *Genre et biopolitiques. L'enjeu de la liberté* », *Lectures* [En ligne], Les comptes rendus, mis en ligne le 25 juin 2013, consulté le 22 août 2022. URL : <http://journals.openedition.org/lectures/11819> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lectures.11819>

---

## ***Rédacteur***

**Mona Claro**  
Étudiante à l'EHESS

---

## ***Droits d'auteur***

© Lectures - Toute reproduction interdite sans autorisation explicite de la rédaction / Any replication is submitted to the authorization of the editors

